



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 mars 2009

Le 30 mars 2009 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 24 mars 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33
Nombre de pouvoir : 1
Nombre de Votes : 34

M. Pierre BOUVIER est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD – M. Jean-François BELLET (représentant M. Jean SODE) – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

Commune de Cervières : M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ .

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIEMMETTI – Mme Béatrice KÖEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI.

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC - Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Roger PERINET (représentant M. Philippe MARIACHER).

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. Christian BREMOND.

AVAIT DONNÉ POUVOIR : M. Thierry DUCURTIL à M. Guy HERMITTE.

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DELIBERATION N° 2009-020 DU 30 MARS 2009

Rapporteur : M. Pierre LEROY

OBJET : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Déchets ménagers et assimilés

Convention de mise à disposition de terrains par la commune de Saint Chaffrey pour la réhabilitation du site de Clôt Jouffrey

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté préfectoral n° 2005-154-5 en date du 3 juin 2005 et en particulier l'article 6 B II qui prévoit la conduite des opérations visant à la réhabilitation des décharges et la création de sites de collecte sélective d'intérêt communautaire,

Vu le code de l'environnement, partie législative relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux (Livre V Titre IV Chapitre I articles 541-1 à 541-50)

Vu la loi n°92-646- du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu la délibération n°22 du 22 décembre 2005 approuvant le programme de réhabilitation du site de Clôt Jouffrey

Vu la délibération n°10 du 14 septembre 2007, complétant le programme d'opération par la création du parc de fourrière automobile communautaire,

Vu la délibération n°18 du 18 février 2008, approuvant le projet de réhabilitation de Clôt Jouffrey et le dossier de consultation des entreprises, autorisant le président à lancer les consultations, à conduire les négociations prévues par le code des marchés publics et à signer les marchés permettant les travaux,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 10 mars 2009,

Vu l'avis favorable de la Commission ENVIRONNEMENT & DEVELOPPEMENT DURABLE en date du 11 mars 2009,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

DELIBÈRE

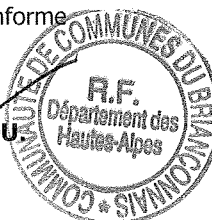
■ Approuve le projet de convention portant mise à disposition gracieuse par la Commune de Saint Chaffrey, des terrains nécessaires à la réhabilitation du site de Clôt Jouffrey, annexé à la présente.

■ Autorise le Vice-président délégué au développement durable et de la valorisation de la collecte des déchets, à signer la convention à intervenir avec la commune de Saint Chaffrey.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain BAYROU



- 6 AVR. 2009

Date dépôt S.P. :

Date affichage : - 8 AVR. 2009